

## Séance de Conseil Municipal du 12 février 2013

Réuni en séance publique le 12 février 2013 à 20 h 30 sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire

Présents : Joël PERROUX - Géraud de LAFFON - Marylène LOISEAUX - Patrick ROBINEAU - Odette RENOUX - Jean-Pierre DEVERS - Jacques BRUERE - Mireille BEAUPIED.

Absent, excusé : Patrick NEVOIT

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

### **Le Conseil Municipal :**

- accepte le devis de l'entreprise CAPTON à Noyant pour la fabrication et la pose d'un espace columbarium-jardin du souvenir au cimetière pour un montant TTC de 6 997 €.

- accepte le devis de l'entreprise SEIGNEURIN-HUET de Cléré les Pins pour la fabrication et la pose d'une clôture d'entourage des pompes à chaleur nouvellement posées derrière la salle Plailly, montant TTC 3 422.95 €.

- accepte le contrat de maîtrise d'œuvre avec M. Michel BROSSIER, architecte à Saumur, pour les travaux d'aménagement de la Mairie, au taux de 10% du montant estimé des travaux, soit 12 150 € HT.

- dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès des services de la Poste pour le transfert de l'Agence Postale, le Conseil Municipal précise son projet de mutualisation des services.

- considérant le retard pris dans les travaux de réhabilitation de la boulangerie, le Conseil Municipal consent des aménagements dans le paiement des loyers de la partie logement de la boulangerie.

- fixe le montant de la rémunération de l'agent recenseur : reversement de la dotation versée par l'INSEE dans sa totalité + 250 € de frais de déplacements pour le mois d'enquête.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thierry BEAUPIED